ECHOS DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité | N° 274 du 24 Nov. 2016

Vers un programme national de lutte contre l'hépatite B au Togo P.2

Processus de décentralisation au Togo :

Un enjeu pour la gouvernance démocratique P.3

13ème foire internationale de Lomé :

Entre conférences et promotion des affaires, les activités ont bien démarré P.p4&5

Coupure symbolique du ruban

Une vue des stands d'exposition

Développement communautaire :

406 Km de pistes rurales pour démarrer la mise en œuvre du PUDC P.3

Espace CEDEAO :

Un nouvel élan en faveur de la paix et de la sécurité P.5

Vers un programme national de lutte contre l'hépatite B au Togo

Face à la propagation du virus de l'hépatite B (VHB) qui est un réel problème de santé publique au Togo, les autorités sanitaires veulent prendre les taureaux par les cornes et envisagent un programme national de lutte contre la maladie. Le ministère de la santé et de la protection sociale en collaboration avec EXPERTISE France et l'Institut National d'Hygiène (INH), a organisé à cet effet, deux journées de réflexion qui ont pris fin hier à Lomé. L'objectif est d'évaluer les forces et les faiblesses de la lutte contre les hépatites B au Togo afin de formuler des recommandations en vue d'assoir un programme spécifique pour une prise en charge coordonnée de l'hépatite B.

Les officiels à l'ouverture des journées

Une étude réalisée dans trois centres hospitaliers du Togo révèle une prévalence allant jusqu'à 14 % sur 1050 personnes dépistées. Selon le Professeur GADO NAPO Koura, Secrétaire Général du Ministère de la Santé, au-delà de certaines mesures à l'endroit des populations clés notamment la prescription d'un dépistage systématique chez les femmes enceintes et le traitement qui est accessible pour les patients co-infectés par le VIH, il n'existe pas à ce jour, un protocole de prévention auprès de la population générale ni de prise en charge des personnes porteuses d'une hépatite B chronique.

« L'hépatite B constitue un véritable problème de santé publique eu égard aux données que nous avons relevé dans les différentes études qui ont été réalisées dans nos hôpitaux. Si on étend les études à la population générale, on se rendra compte que la prévalence de l'hépatite B constitue un véritable problème de santé publique. Le ministère de la santé a déjà pris des dispositions pour permettre aux populations cibles et à risque de l'hépatite B de pouvoir bénéficier d'un dépistage et d'une prise en charge. Et donc des initiatives sont en place pour nous permettre de prendre en charge les populations à risque mais surtout pour nous permettre d'aller vers la mise en place d'un programme national de lutte contre l'hépatite B », a souligné GADO NAPO Koura.

Ce processus est soutenu par le Programme national de lutte contre le sida qui va s'occuper d'une partie de la prise en charge des patients infectés par le virus de l'hépatite B. Selon les statistiques, au moins 10 % des patients vivant avec le VIH Sida sont également porteurs du virus de l'hépatite B. Pour ces patients co-infectés, il y a des médicaments qui permettent de traiter simultanément l'infection par le VIH Sida et et l'hépatite B.

L'hépatite B est une infection hépatique potentiellement mortelle causée par le virus de l'hépatite B (VHB). Elle représente un problème de santé publique majeur. Elle peut prendre une forme chronique et exposer les malades à un risque important de décès par cirrhose et cancer hépatique.

Le virus de l'hépatite B (VHB) se transmet lors de l'exposition à du sang, du sperme et d'autres liquides biologiques. Il peut se transmettre de la mère à l'enfant au moment de l'accouchement ou d'un membre de la famille à un jeune enfant. Le virus peut aussi se transmettre à l'occasion d'une transfusion de sang ou de produits sanguins contaminés, d'injections pratiquées avec du matériel contaminé dans le cadre d'un acte médical ou de la consommation de drogues injectables. Le VHB représente aussi un risque pour les personnels de santé s'ils se piquent accidentellement avec une aiguille alors qu'ils soignent un patient infecté. Il existe un vaccin sûr et efficace contre le VHB.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le virus de l'hépatite B peut survivre en dehors du corps pendant au moins 7 jours. Au cours de ce laps de temps, le virus est encore susceptible de provoquer une infection s'il pénètre dans l'organisme d'une personne non protégée par la vaccination. La période d'incubation de l'hépatite B est de 75 jours en moyenne, mais peut varier de 30 à 180 jours. Le virus est détectable 30 à 60 jours après l'infection et peut persister dans l'organisme pour donner une hépatite B chronique.

Afin de prévenir la maladie, il est essentiel de se faire dépister et de connaitre son statut sérologique afin de préserver sa santé et celle des autres. Si le résultat est négatif, il est conseillé de se vacciner et s'il est positif, se faire suivre par un médecin spécialiste.

David SOKLOU

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS DU PAYS

l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 21 AU 27 NOV. 2016

AKOFA	Av. Maman N'Danida Amoutivé	22 21 00 97
DES ETOILES	10, Av. Kléber Dadjo (ex-Av. de la Nle Marche)	22 21 88 47
DE L'OCAM	Sur la rue de l'Entente	22 21 62 05
DES APOTRES	Face ETOCOTRAN à Akodesséwa	22 27 11 98
EMMANUEL	Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé	22 21 30 98
DE L'AMITIE	72, Av. des Hydrocarbures (SOTED)	22 21 74 47
LUMEN	Près de Togo Boisson à Casablanca	23 38 68 36
AVE MARIA	Station Kodomé	22 22 33 01
LA PROVIDENCE	Sur le Bd Jean-Paul II	22 26 66 48
YEM-BLA	258, Av. Akéï face à la Résidence du Bénin	22 26 76 51
AEROPORT	Route de l'Aéroport (SITO)	22 26 21 22
LILAS	7, route de Kégué	22 26 29 59
CITRUS	Attiégou sur le grand contournement	22 57 32 32
UNION	Face crèmerie BAMUDAS à Bè-Kpota	22 27 71 64
LE PROGRES	Ahadji Kpota, non loin du marché Zorro-Bar	22 35 86 55
DE LA CITE	Sur le Bd du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé, route de Kpalimé	22 51 05 29
EPIPHANIA	Carrefour AGBEMADON, Adidogomé	23 20 10 52
LE GALIEN	Adidoadin; 600 m de la station Mobil Totsi	22 51 71 71
BETANIA	Gblenkomé non loin des Témoins de Jéhovah	22 43 89 40
SAINT JOSEPH	Sur la bretelle Bè-Klikamé	22 25 74 65
VIGUEUR	Rue 267, Agbalépédogan, Kilimandjaro	22 51 63 30
NOTRE DAME DE LOURDES	Agoè-Anomé/lycée d'Agoè	22 44 01 01
VOLONTAS DEÏ	Avédji, carrefour « SUN CITY »	22 36 00 95
DIEUDONNE	Route Léo 2000, non loin de FUCEC Télessou	23 38 07 44
AGOE-NYIVE	A côté de l'église catholique d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agoè Logopé, face Bar Plaisir 2003	22 32 87 20
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito, face station « OANDO »	22 42 34 64
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch	22 45 79 69
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	22 35 47 77
AVEPOZO	A côté de la place publique d'Avépozo	22 27 04 86

ECHOS DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail: augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication
Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef
David SOKLOU

Equipe de rédaction
Augustin S., David S., Brel M., Thierry A., Simeau E., M. Mazé

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage
2000 exemplaires

Processus de décentralisation au Togo :

Un enjeu pour la gouvernance démocratique

Le sujet sur la décentralisation au Togo revient une fois encore sur le tapis ces derniers moments. Après les partis politiques, les organisations de la société civile tirent elles aussi la sonnette d'alarme sur la nécessité de rendre effectif le processus de décentralisation dans notre pays. Dénonçant une certaine lenteur dans ce gros dossier que représente la décentralisation via les élections locales, les OSC estiment que l'Etat aurait une « grande » part de responsabilité dans le retard accusé en matière de gestion décentralisée du pays. Mais alors, quelle est la part de responsabilité de l'Etat dans le processus de mise en œuvre de la décentralisation au Togo ? Le pays dispose t-il suffisamment de ressources pour assurer un bon fonctionnement de ses collectivités locales ? Analyse !

Au Togo comme partout ailleurs dans le monde, la gestion décentralisée de l'Etat constitue un grand enjeu de la gouvernance démocratique. Dans son article 141, la Constitution togolaise dispose que *« La République togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de décentralisation dans le respect de l'unité nationale. Ces collectivités territoriales sont : les communes, les préfectures et les régions. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi*. » Cette disposition de la Constitution suppose que la gouvernance du pays repose sur la base des principes de la décentralisation.

La décentralisation se définit comme étant un système qui favorise la participation de tous à la gestion de la chose publique à travers les collectivités locales. Elle n'est effective qu'à l'issue des élections locales organisées sur l'ensemble du territoire national. Lorsqu'elle est bien menée, elle présente d'importants avantages pour tous les acteurs de la société.

Au Togo, les dernières élections locales remontent à la veille des années 1990. Depuis lors, les affaires publiques locales sont confiées essentiellement par le corps des Préfets ainsi que les délégations spéciales mises en place par l'autorité publique. Conscient que des insuffisances et des dysfonctionnements sont constatés dans le fonctionnement de ces délégations spéciales et surtout de l'enjeu de ces élections locales dans la gouvernance du pays, le gouvernement avait pris des initiatives allant dans le sens de l'amélioration du cadre juridique pour un heureux aboutissement du processus de décentralisation au Togo. D'abord en 2007, une loi avait été initiée : la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales. En 2013, des concertations avaient été entamées sous la direction du Ministre Gilbert Bawara, à l'époque Ministre de l'Administration territoroiale, de la Décentralisation et des Collectivités locales. Un an plus tard, en octobre 2014, s'inscrivant dans la même logique, il poursuit la concertation avec les responsables des partis politiques et les autres acteurs animant la vie publique de notre pays. «Notre pays accuse un retard considérable en matière de décentralisation et d'élections locales. Des défaillances sont relevées dans le fonctionnement des délégations spéciales » Avait-il reconnu au cours d'une conférence de presse tenue le 21 octobre 2014 à Lomé dans son cabinet. Des propos pleins de sens qui témoignent de la bonne foi du gouvernement et qui démontrent surtout que les autorités togolaises mesurent toute l'ampleur de la situation des collectivités territoriales.

Après lui, son successeur, M. Payadowa Boukpessi qui a pris sa place à la suite du remaniement ministériel ayant suivi la réélection de Faure Gnassingbé, aura lui aussi comme cahier de charge, la mise en œuvre du processus de décentralisation au Togo.

Contrairement à certaines critiques acerbes formulées sur les medias et dans les sérails de certains partis politiques de l'opposition tendant à faire croire que l'autorité publique est totalement indifférente face à la question des élus locaux, il faut reconnaitre que le sujet est bel et bien au cœur des préoccupations du gouvernement. Le sujet étant complexe, il est tout à fait évident que des réflexions minutieuses soient menées afin que les vrais contours soient élucidés pour éviter le travail ne soit bâclé au bout du compte. L'Etat dans sa mission régalienne, se doit de faire des découpages appropriés qui tiennent compte des réalités des populations en évitant la création de toutes conditions sujettes au blocage de la réforme de décentralisation.

Les partis politiques de l'opposition, longtemps obsédés par les élections présidentielles et législatives ainsi que la question des réformes politiques ont eux aussi une grande part de responsabilité dans « cette faillite ». Durant plusieurs années, le combat mené par ces leaders politiques de l'opposition ne tourne véritablement qu'autour du « fauteuil présidentiel », reléguant la question des élus locaux au second plan et donnant même l'impression que le sujet n'est qu'en réalité le dernier de leurs soucis.

Encore faudrait-il disposer des ressources nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de ces collectivités locales. La mise en place des élus locaux est une affaire qui nécessite d'importants investissements. La fixation des limites des collectivités territoriales, entité morale, financièrement autonome, suppose la mise à leur disposition des ressources comme le personnel, les infrastructures, et des politiques complémentaires nécessaires à l'accomplissement de leur mission à savoir : la décentralisation des services de l'Etat, l'aménagement du territoire, le renforcement des capacités des élus…

Tout compte fait, il serait aberrant et malhonnête de nier aujourd'hui l'importance de la décentralisation ou l'opportunité des élections locales au Togo. Le processus une fois abouti, ne pourra que renforcer davantage notre démocratie en permettant l'implication des citoyens à la gestion de la chose publique, gage du développement des communautés à la base. Cependant, il est important de bien organiser les locales et éviter ainsi un processus avec un aboutissement à la malienne.

Roger GBESSIA

Développement communautaire :

406 Km de pistes rurales pour démarrer la mise en œuvre du PUDC

Nous vous l'annoncions dans nos précédentes publications. Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) rentre dans sa phase active avec la construction de 406 Km de pistes rurales dans les cinq régions économiques du pays. Le lancement des travaux de construction a été effectué ce lundi à Guérin-Kouka dans la préfecture de Dankpen (région de la Kara) par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé en présence de Mme Khardiata Lo N'Diaye, Représentante-Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo, organisation chargée de la mise en œuvre du projet.

Pose de la premiere pierre du marché de Guerin Kouka par le Chef de l'Etat

A travers la construction de ces pistes rurales, c'est au total une centaine d'agglomérations qui seront désenclavées sur l'ensemble du territoire national. Les travaux sont subdivisés en 20 lots répartis comme suit : 4 lots pour une distance de 77 km à réaliser dans les préfectures de Zio et Avé (région Maritime), 4 lots pour une distance de 67 km dans la préfecture d'Akébou (région des Plateaux), 3 lots pour une distance de 68,20 km dans la préfecture de Tchamba (région centrale), 4 lots pour une distance de 77,86 km dans les préfectures de Doufelgou et de Dankpen (région de la Kara), et 5 lots pour une distance de 116, 71 km dans les préfectures de Tandjouare et de Tône (région des Savanes).

Visite des engins prêts à démarrer la construction des pistes rurales

Toutes les entreprises sélectionnées pour la réalisation de ces ouvrages ont été exhortées par le ministre Ninsao Gnofam en charge des infrastructures, à prendre toutes les dispositions pour respecter le cahier des charges notamment le respect des délais d'exécution et de la qualité du travail. Pour sa part, Mme Khar-diata Lo N'Diaye a rappelé qu'en dehors des pistes rurales, le programme prévoit également des réalisations dans d'autres domaines prioritaires à l'image de l'électrification rurale et de l'équipement des unités sanitaires entre autres.

« *L'interconnexion des pistes au réseau routier va à la fois faciliter la mobilité des populations et favoriser de nouvelles opportunités économiques. Il facilitera également l'acheminement des produits vers les lieux de stockage ou de vente, améliorer l'accessibilité des services sociaux de base et revenus des populations dans l'optique d'une dynamisation des économies locales* », a-t-elle ajouté. Le Président de la République a saisi l'occasion du lancement de ces travaux pour procéder à la pose de la première pierre pour la construction d'un grand marché moderne à Guerin Kou-ka, des actions vivement saluées par les populations bénéficiaires.

Pour rappel, le PUDC a été officiellement lancé par le Chef de l'Etat le 30 juin 2016 à Mandouri dans la préfecture de Kpendjal. Il cible principalement les populations pauvres vivant dans les zones peu ou mal desservies par les interventions de l'Etat, avec pour objectif, celui d'accélérer significativement leur accès aux infrastructures, équipements et services socioéconomiques de base.

Bruno OBOE

13ème foire internationale de Lomé :

Entre conférences et promotion des affaires, les activités ont bien démarré

La 13ème foire internationale de Lomé a officiellement ouvert ses portes depuis le lundi dernier sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) à Togo 2000. Les activités vont bon train autour du thème central qui est « La promotion de l'agro-industrie, gage de développement économique ». La journée d'hier a été principalement marquée par la célébration sur le site de la foire, de la journée internationale de l'industrialisation de l'Afrique couplée de la célébration des 50 ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI).

C'est le Premier Ministre Komi Sélom Klassou qui a donné le ton au démarrage des activités de cette foire en présence du Président de l'Assemblée nationale Dama Dramani, du ministre du commerce et de la promotion du secteur privé Bernadette Legzim-Balouki, du Directeur général du CETEF Johnson Kuéku Banka et de plusieurs autres autorités politiques, administratives et traditionnelles.

« *La Promotion de l'agro-industrie, gage de développement économique* » : c'est le thème central pour cette édition de la foire qui connait la participation de quelques 880 exposants issus d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

La ministre du commerce s'est félicitée du choix de ce thème car il vient appuyer selon elle, la volonté du gouvernement togolais de faire de ce secteur, un véritable levier de l'économie nationale à travers l'implantation dans un futur très proche des agropoles dans les différentes régions économiques. « *Ces structures constitueront des pôles modernes de croissances de nos régions et dont les effets induits participeront au développement économique et social de l'ensemble du pays* », a indiqué Bernadette Legzim-Balouki.

Coupure symbolique du ruban

Par ailleurs, elle a expliqué que la participation égyptienne (pays invité d'honneur) à cette 13ème édition de la foire internationale de Lomé vient allonger la liste des différents échanges qui s'effectuent entre Lomé et Le Caire dont la dernière en date est le séjour dans la capitale togolaise d'une mission égyptienne dans le domaine des transports maritimes et qui s'est soldée par la signature de plusieurs accords visant l'établissement des liaisons maritimes entre les deux pays. Elle a émis le vœu que cette participation égyptienne marquée par la présence de 14 entreprises occupant une surface de 267 m², se concrétise par l'établissement de nombreux partenariats d'affaires entre des opérateurs économiques des deux nations.

Célébration de la journée sur l'industrialisation de l'Afrique

Au-delà des expositions ventes, la journée d'hier a été principalement marquée par la célébration sur le site de la foire, de la journée internationale de l'industrialisation de l'Afrique couplée des 50 ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI). C'est la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé Bernadette Legzim-Balouki qui a présidé l'ouverture de cette journée sur l'industrialisation de l'Afrique placée sous le thème « *Financement de la Troisième Décennie du Développement Industriel pour l'Afrique (IDDA 3) : Défis et stratégies gagnantes* » avec pour objectif, celui d'appeler l'ensemble des pays africains à tout mettre en œuvre afin de trouver des solutions aux problèmes liés à l'accès aux financements.

Dans son intervention, la ministre du commerce a souligné que ce thème traduit une préoccupation majeure des Nations Unies, celle de faire de l'industrie, le moteur du développement des pays africains. Elle s'est par ailleurs réjouit de la création au Togo de l'Agence Nationale de Promotion et de Garanti de Financement (ANPGF) qui est destinée à la promotion des PME/PMI par les jeunes et pour les jeunes. « Il reste cependant beaucoup à faire. C'est pourquoi nous nous inscrivons dans la logique des Nations Unies de dédier les 10 prochaines années à la recherche de financement à l'industrie », a-t-elle souligné.

Image d'une conférence lors de la journée de l'industrialisation

« *Le gouvernement continuera à créer d'autres structures nationales d'appuis aux petites et moyennes entreprises et à nos jeunes entrepreneurs pour leur permettre de mettre en œuvre facilement leurs projets par un accès plus facile aux services des institutions financières (…)* », a rassuré Bernadette Legzim-Balouki.

Pour sa part, le représentant de l'ONUDI, Lonlon Komlan Locoh a indiqué que pour que l'Afrique devienne un continent prospère avec une croissance inclusive et durable, l'accent devrai être mis sur la mobilisation de financement public et privé pour un impact plus important. « Cette célébration nous donne l'occasion de sensibiliser davantage le public sur le rôle prépondérant de l'industrie dans l'accélération du développement socioéconomique de l'Afrique et dans la lutte contre la pauvreté », a-t-il fait savoir.

Les premières activités du SICOBE

La 13ème foire internationale de Lomé est couplée de la première édition du Salon International des Cosmétiques et de la Beauté de Lomé (SICOBE) qui se tient à l'étage du pavillon OTI. La journée de mardi a été marquée par plusieurs activités parmi lesquelles, un atelier sur les soins des cheveux en présence du Directeur du CETEF. « Aujourd'hui nous sommes allés à des produits cosmétiques modernes et je crois que les gens devraient se rapprocher des professionnels pour connaitre quels produits utiliser pour les types de cheveux. Parce que l'ignorance a abimé nos cheveux et la femme africaine a pris conscience qu'en revenant au naturel, elle sauve ses cheveux, et que dans la nature, il y a tout pour être jolie », a expliqué une des communicatrice du nom de Mme Chimène SOSSA, coiffeuse et visagiste de son état.

Suite à la page 5

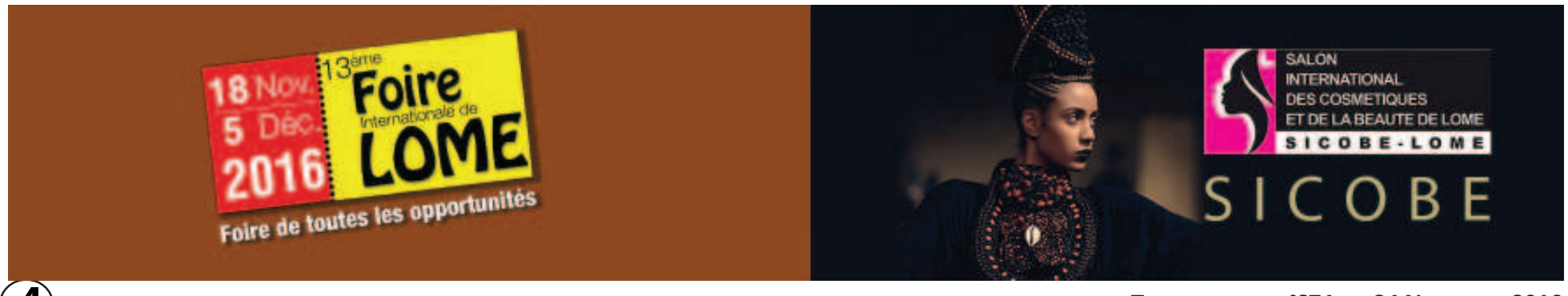

Suite de la page 4

Selon Johnson Kuéku Banka, outre l'espace d'exposition du SICOBE qui s'étale sur 250 m², cinq panels de discussions portant sur l'utilisation des produits cosmétiques, les méthodes réparatrices, les meilleures pratiques de soins du corps, l'utilisation des produits locaux pour une meilleure santé corporelle seront organisés.

L'Egypte, pays invité d'honneur !

Le pays des pharaons est l'invité d'honneur de cette la 13ème foire internationale de Lomé. Il a célébré sa journée dans la soirée de ce mardi en présence de l'ambassadeur Karim SFERIF. Les communications sur la place des femmes dans l'Egypte antique, le commerce égyptien, l'état des relations entre l'Egypte et le Togo ont été les moments forts de cette soirée. « Les investissements égyptiens estimés dans le reste de l'Afrique sont de 7,9 milliards de dollars US. Et de nos jours plus d'opportunités s'offrent à l'Egypte et aux pays africains, de se rapprocher pour un développement dynamique et durable. Nous comptons investir sur le marché électronique, développer et augmenter l'exportation égyptienne, l'accès aux marchés mondiaux et accroitre la participation des petites moyennes entreprises aux commerces mondiaux », a indiqué Mahmoud Abderahim, représentant du ministre égyptien de l'investissement.

« Les deux gouvernements (Togo et Egypte, ndlr) souhaitent renforcer la coopération dans de nombreux domaines notamment le transport maritime, l'aviation, la santé l'agriculture, le logement et le tourisme. Et c'est une belle occasion qui se présente pour développer entre ces deux pays, des relations d'affaires assez importantes » a pour sa part souligné l'Ambassadeur de l'Egypte au Togo.

L'Egypte est représentée à cette foire par 14 entreprises (tous secteurs confondus) venus directement de l'Egypte et deux autres implantées dans la sous-région à savoir «Egypte air» et «Arab contractors», une société spécialisée dans les différents types de construction.

La journée de ce jeudi 24 novembre sera consacrée sur des débats autour du thème général de la foire : « *La Promotion de l'agro-industrie, gage de développement économique* » et sur des ateliers qui rentrent dans le cadre du SICOBE.

Cette 13ème foire internationale de Lomé *prendra fin le 05 décembre prochain.*

David SOKLOU

LES AUTRES ECHOS DE LA FOIRE

LOGOU CONCEPT TOGO en mode promotion sur le site de la foire

L'entreprise LOGOU CONCEPT TOGO (LCT) présente dans le rond central du pavillon Mono met à la disposition des exposants et visiteurs de la foire à des prix promotionnels, toute une gamme de ses produits notamment les machines FOUFOUMIX qui servent à la piller le foufou, les machines PAT-MIX qui servent à préparer la pâte, et le Logoutrac, un mini tracteur low- cost made in Togo. Au-delà de ces machines dont les prix sont réduits de 20 000 F, le chargé de communication de la société, Edouard ALOULA nous a fait savoir que le public peut se procurer directement sur le site de la foire, d'autres machines à savoir les granuleuses qui servent à faire de la farine de bouillie, les broyeurs d'épices pour écraser les épices à une quantité industrielle. Pour toute commande, l'entreprise LOGOU CONCEPT TOGO (LCT) est joignable sur le 22 37 80 39 ou le 90 78 72 30.

Stand de LCT

Logou Concept regroupe des Africains avides d'innovations technologiques avec pour mission : inventer des machines utiles pour rendre la vie plus simple et plus agréable. Elle est Présente dans plusieurs pays Africains notamment le Togo, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo. LCT a aujourd'hui à son actif plusieurs inventions brevetées.

A la découverte des produits de la société NEVA EME

Située dans le pavillon Mono en face des stands de l'EPAM, la société NEVA EME propose au grand public sur le site de la foire, divers produits naturels du domaine de la cosmétique pour l'entretien de la peau. NEVA EME dispose également des produits contre les vers intestinaux, les plaies et les hémorroïdes. La responsable de l'entreprise, Mme ADZIH nous a fait savoir l'achat d'au moins trois produits au cours de la foire donne droit à des cadeaux notamment des gobelets et des sceaux d'eau. Les visiteurs sont donc invités à y faire un tour au niveau de ce stand qui dispose également des produits contre les boutons et autres tâches sur la peau.

Mme Adzih devant son stand

En dehors de la foire, NEVA EME est situé à Agoè derrière la station Total non loin de la TV2, à Bè en face de la Photo « Venavi », à Bè Beach, à Adidogomé La Pampa, et à Tsévié en face de l'école « Didérot ». Elle est joignable sur le 90 23 24 28.

CEDEAO : un nouvel élan en faveur de la paix et de la sécurité

La sous région ouest africaine renouvelle son engagement d'en finir avec les conflits armés et autres actes terroristes qui menacent la sécurité et le développement des populations. La 36ème réunion du Comité des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO (CCEM) qui s'est ouverte ce mardi à Lomé devra en effet déboucher sur de nouvelles décisions afin de trouver des solutions aux problèmes liés à la paix et à la sécurité auxquels la sous-région reste confrontée.

Photo de famille

C'est le Premier ministre togolais Komi Sélom Klassou qui a présidé l'ouverture de cette rencontre sous régionale qui intervient dans un contexte marqué par le développement de nouveaux foyers de conflits armées, l'essor du terrorisme, la multiplication d'actes de piraterie, la persistance du crime organisé et la circulation incontrôlée des armes.

Dans son intervention, Komi Sélom Klassou a insisté sur la nécessité de mutualiser les énergies et expériences pour une plus grande efficacité d'action. Pour lui, cette 36ème réunion du CCEM permettra aux chefs des forces armées de poser des jalons et de déboucher sur des décisions équilibrées qui permettront à la communauté sous régionale de donner une impulsion nouvelle à la construction d'une architecture de paix et de sécurité.

« *La rencontre de ce jour revêt toute son importance car elle constitue une occasion renouvelée, aux professionnels dévoués que vous êtes, et à travers l'organisation sous régionale qu'est le CCEM, de donner un nouvel élan à notre désir partagé de paix et de sécurité pour l'intégration effective et le développement harmonieux auxquels aspirent nos peuples* », a ajouté le Premier ministre.

Cette réunion des chefs d'Etat-major des pays membres de la CEDEAO permettra également de faire le bilan de la feuille de route de la 35ème réunion ordinaire et d'examiner la participation de la Communauté ouest africaine aux différentes missions de maintien de la paix dans les Etats ébranlés de la sous-région ouest africaine et du continent.

David

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

"Ma Contribution"

Fonctionnaires, Commerçants,
Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.

CONTRIBUONS TOUS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...

PAYONS NOS IMPÔTS !

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

T MONEY

Pour y accéder, composez *145#

Gérez tout via votre mobile !

✔ Simple ✔ Rapide ✔ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service gratuite

La banque émettrice BTCI

LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 et ISO 14001

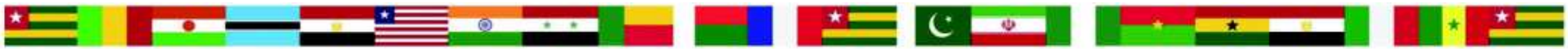

18 Nov. 5 Déc. 2016

13ème Foire Internationale de LOME

Foire de toutes les opportunités

SALON INTERNATIONAL DES COSMETIQUES ET DE LA BEAUTE DE LOME
SICOBE-LOME

RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE, PAYS INVITÉ D'HONNEUR

TOGOCEL · Togo Telecom · CEET · BTCI · banque atlantique · Ecobank · NSIA ASSURANCES · ORIS BANK INTERNATIONAL · SAZOF · ASKY · rfi · TV5MONDE · HOTEL DU GOLFE · ONOMO

THEME:

PROMOTION DE L'AGRO-INDUSTRIE, GAGE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CETEF-LOME | +228 90 31 76 37 - 90 17 77 55
ceteflome@cetef.tg | **www.cetef.tg**